

Présentation du déploiement de la Fibre aux habitants de la commune de Pierrevert

David Géhant, Conseiller Régional de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et André Mille, Maire de Pierrevert, en présence d'Isabelle Simon, Déléguée Régionale de Altice France, SFR Région Méditerranée et Laurent Ducret, Responsable Collectivités Locales de SFR FTTH proposent ce soir aux habitants de Pierrevert une information sur le déploiement du réseau LaFibre04.

Des bénéfices de cette technologie au modalités des travaux en passant par les raccordements et les nouveaux usages, ces sujets seront présentés aux habitants ce mercredi 25 septembre à 18h00, salle polyvalente, avenue A. Bastide à Pierrevert.

Le déploiement de la Fibre dans la commune

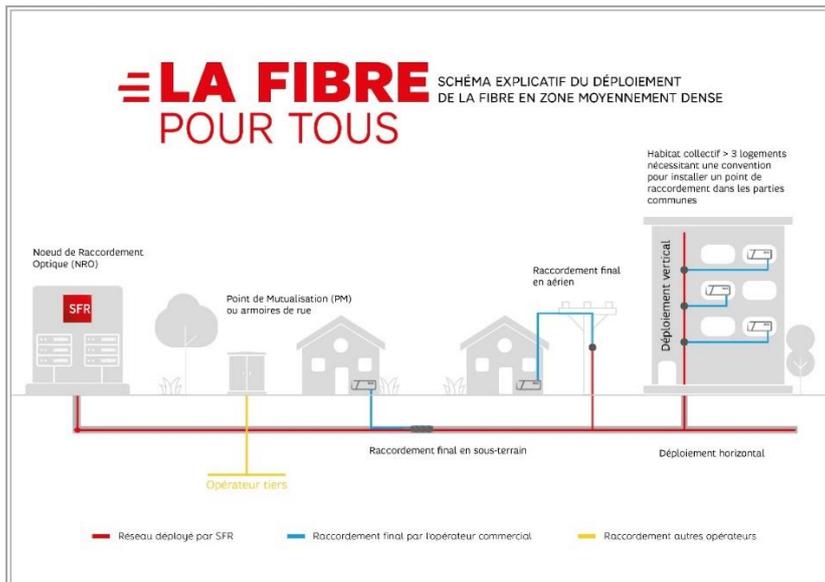
Après une phase d'études détaillées menée cet été et qui a notamment consisté à identifier précisément tous les logements et locaux professionnels à adresser, le réseau Fibre FTTH (Fiber to the Home, c'est-à-dire jusqu'à l'abonné) va se déployer à partir d'un **Nœud de Raccordement Optique (NRO)** déjà installé à **Manosque, qui desservira lui-même cinq Points de Mutualisation (PM) ou armoires de rue** répartis sur le territoire communal de Pierrevert.

Chacun de ces 5 équipements permettra d'apporter la Fibre à un groupe de 300 à 500 logements ou locaux professionnels, après qu'une desserte en Fibre soit tirée dans chaque rue, du Point de Mutualisation considéré vers chaque logement.

Les travaux de déploiement de cette desserte seront engagés, quartier après quartier, pour que d'ici fin 2022, l'ensemble de la commune de Pierrevert soit progressivement raccordé à la Fibre, soit plus de 2 080 foyers.

Les premières prises FTTH devraient être en service **dès cette fin d'année**, puis progressivement toutes d'ici fin 2022.

Comment fonctionne ce réseau ?



Ce réseau mutualisé déployé par SFR FTTH pourra accueillir tous les opérateurs - Fournisseurs d'Accès Internet - qui souhaiteraient proposer leurs services Fibre aux Pierreverdants.

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la Fibre Optique ?

La Fibre Optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la Fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde.

En quoi la Fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La Fibre Optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la Fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La Fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané. Technologie ultra moderne, la Fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la Fibre, vous pouvez :

- ▶ Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en ADSL) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL)
- ▶ Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- ▶ Transformer votre TV en écran de cinéma

Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR FTTH pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Les frais de mise en service sont peu élevés (de l'ordre de 20 euros). Si des travaux particuliers d'aménagement s'avèrent nécessaires sur la partie privative de l'habitation (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont alors à la charge du propriétaire des lieux.

A propos d'Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté d'un réseau en Fibre optique (FTTH / FTTB) de plus de 13 millions de prises éligibles, SFR couvre également près de 99 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévision, 2 radios, des titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2018, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : [@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)

Contact presse : Isabelle GERANT-SPARACIA - Responsable Communication - isabelle.gerant@sfr.com - 06 09 10 20 12